

Nombre de membres au Conseil de Communauté : 121 titulaires – 70 suppléants	Conseillers en fonction : 121 titulaires – 58 suppléants	Conseillers présents : 92 Dont suppléants : 2 Absents excusés : 13 Absents : 18
---	---	--

Date de convocation : 7 janvier 2014.

Vote(s) pour : 91
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du lundi 13 janvier 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 4 : **Versement de l'indemnité de conseil au Trésorier Municipal de Metz.**

Rapporteur : Monsieur BOHL

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 fixant les modalités d'attribution et de calcul de l'indemnité de conseil aux comptables des collectivités locales et de leurs établissements publics,

DECIDE d'allouer à Monsieur Rémy STOLTZ, Trésorier Municipal de Metz, l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, à son taux maximum.

Pour extrait conforme
Metz, le 14 janvier 2014
Le Président

Jean-Luc BOHL
Maire de Montigny-lès-Metz

